

de la diversité ethnique à l'unité nationale



La population du Congo-Brazzaville — République populaire du Congo depuis 1970 — se compose de nombreuses ethnies et sous-ethnies qui firent jadis partie de différents royaumes s'étendant au-delà des frontières actuelles du pays : principalement les royaumes de Kongo et de Loango au sud, le royaume d'Anzico au centre, les principautés et chefferies mbosi au nord : Ngombe, Ngare, Mongo et sous-groupes flanquant le nord-ouest de la République populaire du Congo.

Les navigateurs portugais découvrirent à la fin du XV^e siècle, un important royaume s'étendant principalement sur la rive gauche du fleuve Congo et couvrant le nord de ce qui va devenir l'Angola et le sud-ouest de l'actuel Zaïre : le royaume de Kongo. Il a des vassaux sur la rive droite du fleuve, c'est-à-dire sur le territoire sud du royaume du futur Congo-Brazzaville : les petits royaumes de Ngoyo et de Kakongo, et dans leur prolongement l'important royaume côtier de Loango que borne le fleuve Ogooé, affranchi de la tutelle de Kongo vraisemblablement au XV^e siècle puisqu'à cette date, il a annexé les possessions kongolaises du Niari (Pacheico Pereira (Duarte) Esmeraldo, de Situ orbis rédigé vers 1506). Tandis que la vallée du Niari, c'est-à-dire l'actuelle région de la Bouenza, représente les terminaisons septentrionales de la province Kongo

de Nsundi, à cheval sur le Congo. Au nord de cet ensemble et jusqu'à la rivière Alima, les Téké forme un vaste royaume longtemps connu sous le nom de l'une des principales provinces qui le composent, le royaume d'Anzico ; il déborde largement sur la rive gauche du Congo et s'ouvre sur le Kasai.

Au XVI^e siècle, quand la traite des Noirs commence à sévir, les Kongo, en une deuxième séquence migratoire, puisque ceux de la première paraissent avoir atteint les pays du Niari avant même la fondation du royaume de Kongo (XII^e-XIII^e siècles) se réfugient sur la rive droite du fleuve Congo, partie dans le Niari, prolongement de la province Kongo de Nsundi, partie dans l'actuelle région du Pool où leurs infiltrations se heurtent aux Téké. Ils se mélangent à eux, ou ils les refoulent.

Ensuite, c'est aux Yaka qu'ils ont affaire. Venus de l'Est, ceux-ci terrorisent le royaume de Kongo : en 1568, ils en ravagent même la capitale Mbanza-Kongo (située en Angola et baptisée São Salvador par les Portugais). Ces Yaka formaient un peuple extrêmement féroce et belliqueux.

Au XVII^e siècle, ils s'installèrent dans la boucle du fleuve Niari (ce fut l'éphémère royaume Yaka) le temps que les Kongo du Niari auxquels ils se mélangent vite d'ailleurs, les rejettent dans la Lekumu où ils semblent avoir rejoint les Yaka des toutes premières migrations.

civilisation commune

Le royaume de Kongo a marqué le Congo-Brazzaville de son empreinte. Jusqu'aux années 50, les Kongo furent le seul groupe ethnique influent dans le pays. Cela, parce que les sous-ethnies qui composent le groupe Kongo, plus que d'autres, ramassées sur une région aux limites étroites, sont fortement unies. Une longue communauté de destin ajoutée à l'idéologie des missions chrétiennes (XV^e-XVI^e-XVII^e siècles) consolide la culture et la civilisation Kongo que Cavazzi (1650) nous montre affirmée avec orgueil, au XVII^e siècle, déjà.

A celle-ci échappèrent pourtant, dans le sud-ouest du pays, un certain nombre de groupes ethniques (tsangi, nzabi, punu et sous-groupes des proto-Kongo, semble-t-il) que, en fin de compte, l'histoire coinça sur l'actuelle frontière Congo-Gabon. Repoussées vers l'ouest par la migration Kongo, vraisemblablement aux XIII^e-XIV^e siècles, ces ethnies, furent bloquées au XVII^e siècle par la poussée des Fang en migration vers l'est.

Toutefois, répétons-le, mises à part ces minorités, une même civilisation a vraiment marqué les anciens royaumes de Kongo, Loango, Ngoyo et Kakongo. Les rapprochait un même milieu naturel : la savane. Les régissaient les mêmes structures socio-politiques : le lignage, le clan, le village et son chef, et — dans un plus grand ensemble mais aussi de façon plus lointaine — le roi et ses « gouverneurs de province ».

même calvaire

Les unirent également les mêmes souffrances. Du XVI^e au XIX^e siècles, la traite portugaise des esclaves les décima régulièrement. Elle finit d'ailleurs par les désorganiser. L'autorité du roi s'effondra : il ne fut plus qu'un chef parmi d'autres chefs perpétuellement en guerre les uns contre les autres, pour approvisionner les esclavagistes en « pièces d'Inde ».

Toute la structure socio-politique du pays fut remodelée en fonction de la traite. Seule comptait désormais la richesse que ce commerce procurait. Et pour alimenter ce dernier, des bandes se formèrent, sous la direction de chefs régnant sur des clients (parents ou non) et des cohortes d'esclaves...

Le leadership politique, même, se trouvait impliqué et conditionné par la traite... On créa des charges politiques spéciales en relation avec la traite : gouverneur de port, ministre du Commerce et des Européens. Ces postes devinrent si importants que leurs titulaires purent bientôt rivaliser impunément avec le roi.

Finalement, celui-ci ne fut plus reconnu par les nobles qu'à la condition de les exempter du tribut et de ne pas intervenir dans leurs affaires. S'il s'y refusait, les armes parlaient... Appauvris, les rois en furent réduits à distribuer les charges aux plus offrants. Et la vénalité emporta le royaume.

signature d'un traité avec Brazza

Menace pour le commerce des Batéké

Mais, tandis que les royaumes du sud étaient ainsi déchirés et ruinés, tandis que leurs structures sociales s'effondraient, que des clans éclataient et que les lignages se brisaient, à l'intérieur des terres le royaume d'Anzico gardait sa cohérence : son caractère continental l'avait protégé, pour l'essentiel, des tempêtes qui secouaient les royaumes côtiers où abordaient les négriers. Les Teke qui le peuplaient étaient essentiellement des commerçants.

Or, voilà qu'au XIX^e siècle (peut-être à partir de 1850) se développe, à leur égard, une dangereuse concurrence. Profitant de l'affaiblissement du royaume d'Anzico à la suite d'une crise interne du pouvoir, les tribus riveraines du nord de l'Alima — les Moï et les Boubangui, que l'explorateur français Savorgnan de Brazza nommera « Bafourou » et « Abanho » — se mettent à descendre le fleuve Congo jusqu'à Nkuna (ancien nom de la contrée de Brazzaville) où elles négocient leurs produits. Auparavant, il n'en eût pas été ainsi : les Teke contrôlaient les mouvements de ces tribus et ils eussent châtié les coupables.

Brazza a très bien décrit l'évolution de la situation : « Avant, on n'allait pas beaucoup avec les pirogues à Nkuna. Le commerce se faisait par terre, et c'est chez Makoko, à Mbé, que les marchandises passaient. Quand les Abanho qui portaient trousses-couilles — les hommes et les femmes, deux bouts de peau — sont venus demander aux Batéké de pouvoir s'établir sur les bords de la rivière (où ils sont venus d'abord peu, ensuite beaucoup), là ils chassaient tout le temps les animaux et les poissons, ils tuaient les éléphants et les bœufs et prenaient les marchandises chez les Batéké. Depuis, ils ont commencé à descendre avec leurs pirogues pour aller chercher les marchandises plus bas. Alors, ils ont eu plus de marchandises que les Batéké qui, à leur tour, ont été chercher le sel et les marchandises européennes chez les Abanho. Alors les villages, très nombreux, établis en bas, sont en partie remontés en amont, et les Abanho ayant des marchandises des Blancs n'ont plus porté trousses-couilles. Et maintenant ils tiennent tout le cours de la rivière. »

Il fallait aux Teke trouver rapidement la parade, sinon c'était, à brève échéance, la mort de leur

commerce : la suprématie dans ce domaine glissait inexorablement entre les mains de ces hardis piroguiers qu'étaient les « Bafourou » et les « Abanho ».

Makoko trompé « livre » son royaume à la France

L'arrivée des Européens parut providentielle aux Teke : ils y virent l'occasion inespérée de renverser la situation en leur faveur. Il importait pour cela d'amener les nouveaux venus à s'installer dans leurs territoires et d'y ouvrir des factoreries qui draineraient vers le royaume d'Anzico la clientèle des tribus voisines.

C'est donc avec enthousiasme que, en octobre 1880, le roi Makoko et Brazza se jurent fidélité et amitié ; à charge, semble-t-il, pour Brazza d'aider Makoko à reconquérir son hégémonie commerciale perdue. C'est ce que laisse entrevoir Brazza : « les Abanho, trouvant les Blancs ici, ne descendront plus à Nkuna parce que la route est trop longue. Ils vendront leur ivoire ici. Les Anfugena et Aboma, non plus, ne voudront plus aller à Nkuna par terre, mais viendront prendre les marchandises ici, de même que les Angingalli. »

Les Teke se croient ainsi remis sur la voie de la prospérité. C'était une erreur ; cette ouverture du roi téké et son geste amical que le rusé explorateur, pour son crédit auprès du gouvernement français, transforma en traité inventé de toutes pièces ; et bientôt ils devront déchanter : loin de les respecter, l'administration française se montre dure à leur égard. Mais peuple orgueilleux et fier, les Teke se rebelleront. Puis, constatant qu'ils ne sont pas de taille à affronter les Blancs, ils se retireront dans un amer isolement sur le plateau qui porte, depuis, leur nom.

Brazza évitait la contrainte

C'était l'échec de la politique de Brazza.

En effet, il s'est toujours montré hostile à brusquer les indigènes. Il était opposé à tout changement brutal dans le cours de leur vie et il était partisan du maintien du système social traditionnel dans ses grandes lignes. Brazza voyait le colon comme quelqu'un qui vivrait le plus possible au milieu des Noirs, et qui éviterait d'introduire chez eux des nouveautés choquantes.

Ainsi, les populations seraient amenées à demander la protection française... Objectif à atteindre,

afin d'assurer l'essor d'activités commerciales pour lesquelles Brazza conseillait : « relations plus faciles avec la métropole, les lieux de production et les points où débouchent les routes par lesquelles ils arrivent de l'intérieur à la côte, grâce à l'établissement d'une ligne de navigation... ; accession à la côte des indigènes de l'intérieur, soit pour échanger leurs produits, soit pour y louer leur travail... ; encouragement à l'agriculture et à l'industrie ».

Tout cela grâce à une politique appropriée et exempte de contrainte, car pensait Brazza : « la propagation de notre influence parmi les populations indigènes se produira lentement, mais sûrement et, pour ainsi dire, d'elle-même, à mesure que nous multiplierons les moyens de communication, les rapports de Blancs à Noirs, à mesure que nous pourrions organiser le travail des indigènes, que nous pourrions donner à un plus grand nombre d'enfants des villages de l'intérieur un aperçu des premiers éléments de notre civilisation en les appelant à séjourner au chef-lieu de notre colonie ».

Brazza oubliait une chose : l'âpreté au gain des hommes de son époque, et leurs méthodes pour se l'assurer, qui manquaient singulièrement d'élégance.

la colonisation française

Lors du Congrès de Berlin (1884-1885), les puissances européennes se partagèrent l'Afrique. Revinrent notamment à la France, les territoires qui formèrent à partir de 1910 la Fédération de l'Afrique équatoriale française : le Tchad, l'Oubangui-Chari (actuellement République Centrafricaine), le Gabon et le Congo-Brazzaville appelé « Moyen-Congo ».

Ce dernier — surtout dans sa partie nord — était couvert à 60 % par la forêt équatoriale, le reste revenait à la savane plus ou moins coupée de galeries forestières. Quant à la population, elle était des plus réduites (elle n'atteindra que 800 000 habitants en 1960) et elle était répartie de façon déséquilibrée : la moitié nord du pays était pratiquement vide.

« Cendrillon » et dépotoir

Après le pacifique consulat de Brazza (1886-1897), commence pour le Congo l'ère proprement coloniale, avec ses tracasseries auxquelles les populations essaient d'échapper dans un mouvement de flux et de reflux ; elles quittent momentanément leurs terres claniques et les regagnent une fois que sont redevenues supportables les conditions de vie au « pays ».

En 1898, le territoire du Congo-Brazzaville est réparti en vastes concessions commerciales. Dès l'année suivante, y affluent des aventuriers ambitieux qui ont de la colonisation une tout autre conception que Brazza : il n'est plus question d'avance pacifique et lente, mais de prospection fébrile, de fouille rageuse dans l'espoir de tomber sur quelque gisement minier et de faire soudain fortune.

Pourtant, de minerai point !... Et l'on décrète alors que le Congo-Brazzaville est un pays pauvre, tellement que le ministère français des Colonies lésine à lui allouer des crédits qui le mettraient en valeur ; pour quel maigre profit ? Dans l'empire colonial français, ce territoire — où au dire des géographes, ne prospèrent que les singes et les fourmis — mérite bientôt le surnom de « Cendrillon ».

Chavanne, compagnon de Brazza est navré : « Pauvre colonie naissante du Congo français : elle n'était pas seulement la « Cendrillon », trop souvent on la considérait comme un dépotoir où l'on envoyait en consommation (c'était le mot couramment employé) les indésirables. On y envoyait même des fous dangereux qui étaient nantis d'un grade élevé, et qui se servaient de leur fusil de chasse pour plomber les Noirs à leur fantaisie. » Des fous dangereux qui accélèrent de force l'histoire d'une Afrique centrale qui avait présenté jusque-là de larges périodes d'une évolution si lente qu'elle en paraissait intemporelle.

Notons pourtant que le Congo français n'était pas si méprisable qu'il le paraissait à première vue. Bien que son sol et son sous-sol soient prétendument pauvres, il n'a cessé d'attirer l'attention des puissances coloniales. Formant avec les territoires circonvoisins un véritable nœud de relations, situé à un angle privilégié du continent noir, le Moyen-Congo occupait une position stratégique de premier plan. Ce n'est pas par hasard si Brazzaville fut choisie comme capitale de la Fédération de l'Afrique Équatoriale française, et si elle se substitue à Paris occupé pendant la Seconde Guerre mondiale. Insigne honneur pour un si modeste pays !

sujétion et rébellion

Après la signature du traité de 1880 (nous savons maintenant ce qu'il faut en penser car il s'agit d'un faux) entre Makoko et Brazza, les différents fragments de royaumes anciens qui constituent l'actuel territoire du Congo-Brazzaville tombèrent les uns après les autres sous l'autorité française. Celle-ci les réunit arbitrairement en une seule entité.

Par-dessus les civilisations et les cultures diverses, furent jetées les bases d'un nouveau fonds culturel qui serait commun à tous et où les différences entre us et coutumes particuliers seraient réduites au

maximum. Y contribuèrent l'implantation d'un christianisme occidental par des missionnaires français, la multiplication d'écoles publiques diffusant le même programme d'enseignement qu'en métropole, le remplacement des droits coutumiers par la législation française.

Couler ainsi tout le monde dans un même moule culturel importé directement de France, n'était-ce pas, pour le colonisateur, se donner un gage certain de longue soumission de la part des populations ?... C'était aussi mésestimer leur ouverture d'esprit !

Les gens assimilèrent si parfaitement l'enseignement du maître que bientôt, ils retournèrent contre lui la pointe de ses propres idées et revendiquèrent « liberté, égalité, fraternité ». En effet, entre 1920 et 1940, on vit les premières générations formées à l'école française et imbues des grands principes de 1789, s'empresse de dénoncer l'indignité du sort réservé aux indigènes et réclamer, sinon l'autonomie du mois plus d'égards, pour les Noirs des colonies.

Ces contestataires avaient un guide et un modèle : André Matswa, de Brazzaville, tribun radical au verbe inquiétant. Il fut « embastillé » à l'issue d'un procès ignominieux et mourut à Mayama, dans sa geôle, en 1942. Mais sa pensée lui survécut et l'exaltation de sa mémoire par ses sectateurs en fit désormais la mauvaise conscience de la colonie. Un fort courant d'opinion se réclama de lui et, dans son fameux discours à la Conférence de Brazzaville, en 1944, le Général de Gaulle en tint le plus grand compte.

A la suite de cette conférence, des indigènes participent au gouvernement des colonies, comme députés à l'Assemblée nationale française. Mais il faut attendre 1956, pour voir la Loi-Cadre Gaston Defferre décider, pour les territoires français d'Afrique, des élections qui donneront à ces derniers des gouvernants de chez eux.

Ensuite, en 1958, c'est le référendum gaulliste, et le Moyen-Congo dit « oui » à la Communauté française. Il ne décide d'ailleurs pas d'en sortir quand il devient indépendant en 1960 sous le nom de la République du Congo.

seize ans d'indépendance

déconvenue des deux Premières Républiques

Mais si les Congolais ne dénoncent pas le régime de la communauté avec la France, il n'en va pas de même pour celui imposé au pays de 1960 à 1963 par le gouvernement de l'abbé Fulbert Youlou. Ce gouvernement est jugé et véreux, et sans souci pour les masses. C'est pourquoi le soulèvement populaire des 13, 14 et 15 août 1963 (« les Trois Glorieuses ») aboutit à son renversement... A noter qu'on s'explique mal les difficultés des années qui ont suivi

immédiatement l'indépendance, sinon par les blessures et les aliénations culturelles laissées par la traite négrière et la colonisation déprimante du XIX^e siècle : les cadres recrutés pour gérer la nouvelle république n'étaient pas prêts pour assumer de telles responsabilités, et ils jouèrent mal même le rôle de simples figurants dont ils durent en fin de compte souvent se contenter.

Quoi qu'il en soit, « les Trois Glorieuses » firent prendre un tournant important à l'histoire du Congo-Brazzaville. La révolution populaire, condamnant les égoïsmes et les mesquineries de la Première République, imposa le socialisme.

Mais après des débuts qui justifiaient le large optimisme officiel et les espoirs du peuple, la Deuxième République fut vite essoufflée et retomba dans les travers de la Première : la corruption et la concussion reprirent le dessus, tandis que la terreur était érigée en système et utilisée comme méthode de gouvernement. Le peuple souffrit beaucoup.

Mais il mûrit aussi. Et, quand le putsch du 31 juillet 1968 balaya la Deuxième République, le peuple témoigna d'une conscience politique étonnante : il reprit l'analyse du phénomène révolutionnaire, en dégagait les grandes lignes, pesa ses chances et ajusta ses ambitions.

poursuite de la voie socialiste

Depuis lors, œuvre la Troisième République (populaire depuis 1970) : bon an mal an, elle s'efforce d'éviter les écueils contre lesquels ont buté celles qui l'avaient précédée.

Certes, ses débuts n'ont pas été très sereins : de 1968 à 1974, le pays vécut dans une véritable psychose du coup d'État et du putsch militaire ; l'odeur de la sédition était partout. Certes aussi, le Malin reste habile à faire miroiter les chimères et à nouer l'intrigue et la combine. Mais, après s'être farouchement affrontées sur des programmes d'action nés du mauvais génie d'une poignée de politiciens (les troubles sanglants de 1959 firent 200 morts), les ethnies du Nord (représentées par le groupe le plus dynamique, les Mbosi) et les ethnies Kongo du Sud, apprennent aujourd'hui à se comprendre, à se compléter dans le respect de leurs différences et à travailler au coude à coude pour un lendemain meilleur. Hier éparpillées en différentes nations, elles entendent maintenant l'appel à bâtir une Nation dans une volonté de partage communautaire.

Le Parti Congolais du Travail (P.c.t.) — peut-être à la fois cause et effet de cette tendance — oriente, dirige et encadre le peuple. Docile sans doute, celui-ci est toujours prêt à l'interpeller et à lui demander des comptes. Nulle dictature ne pèse sur personne.

Dure de verbe et agressive de ton, la République Populaire du Congo prête souvent le flanc à la critique de ceux qui, sans la connaître, ne retiennent que son étiquette « socialiste », ce qui suffit pour évoquer chez eux on ne sait quelle vision d'apocalypse. Mais celui qui prend la peine de coudoyer le peuple, de se pencher sur sa culture et de scruter sa logique, se rend vite compte que l'humanisme de ce peuple repose avant tout sur un sens profond de l'homme...

D. Ngoie Ngalla.

problème des langues nationales

Comme tous les pays africains, le Congo affronte dans ses efforts de développement, le problème des langues nationales. En effet, l'une des composantes principales de l'indépendance nationale est l'indépendance culturelle.

De nombreuses déclarations et initiatives manifestent la volonté politique des dirigeants de voir ce problème résolu à plus ou moins long terme. Pour l'heure, en voici quelques contours.